



CCI PAYS D'ARLES

#BOOSTERLETERritoire

COMMUNIQUE DE PRESSE

Arles, le 7 février 2018

**Stéphane Paglia, Président de la CCI du Pays d'Arles,
en délégation pour défendre le projet de contournement
autoroutier d'Arles, auprès de Monica Michel, députée
de la 16^{ème} circonscription des Bouches du Rhône.**

Hier mardi 6 février, Stéphane Paglia a participé à une délégation, menée par la députée Monica Michel, et à laquelle participaient également Hervé Schiavetti, Maire d'Arles, Dominique Texier, Maire de Saint Martin de Crau, Nicolas Koukas, représentant Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône, David Grzyb, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, Norah Mebarek, représentant Claude Vulpian, Président de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette et Jean-Luc Masson, pour le SYMADREM.

Ensemble et unis, ils ont souhaité présenter le projet de contournement autoroutier d'Arles auprès de Philippe Duron afin que le Conseil d'Orientations des Infrastructures puisse prendre conscience des questions de santé et sécurité qui sont en jeu notamment, mais également du risque de vitrification économique d'un territoire en plein essor.

Stéphane Paglia a remis à Philippe Duron un courrier signé par l'ensemble des Présidents des CCI de PACA et du Président de la CCI de Région PACA « pour qu'Arles et les Arlésiens soient enfin libérés des 45 000 véhicules jour qui ne font que transiter à travers l'agglomération ». Voir pj.

Il a pris la parole tout autant pour la LEO, l'axe Salon – Fos sur Mer, que pour le contournement autoroutier.

En effet, le développement de très importants projets peut être fortement impacté sans ces trois infrastructures majeures pour les Bouches-du-Rhône. On peut parler ici du redéploiement du MIN de Provence, de la Zone logistique de Saint Martin de Crau, du Pôle nautique de Port Saint Louis du Rhône et du Grand Port Maritime de Marseille, de la plateforme multimodale du Port d'Arles, sans oublier les grands projets culturels d'Arles amenés à drainer un important flux de touristes.

Stéphane Paglia a cité les propos d'un chef d'entreprise rencontré parlant d'un véritable « attentat économique pour le développement du Pays d'Arles ».

L'ensemble de la délégation s'est accordée à dire que c'est bien l'absence de position de l'Etat qui bloque le projet, notamment sur la question hydraulique. Les acteurs locaux réunis, et derrière eux l'ensemble des Arlésiens et des Saint Martinois, attendent une position claire de l'Etat pour faire avancer le projet.

Contact presse : Cécile Bertin, Directrice de la communication - 06 29 90 26 86

Monsieur Philippe DURON
Président du Comité d'Orienta-
tion
Des Infrastructures
Ministère de la Transition Ecologique
Et Solidaire
DGITM
92055 LA DEFENSE CEDEX

18-01-0036

Marseille, le 29 janvier 2018

Monsieur le Président,

Le 19 septembre 2017, Madame la Ministre des Transports, Elisabeth BORNE, lançait les Assises Nationales de la Mobilité et installait quelques semaines plus tard le Conseil d'Orienta-
tion des Infrastructures que vous présidez.

Dans ce cadre, les Chambres de Commerce et d'Industrie des Alpes Maritimes et du Pays d'Arles organisaient un atelier relai dont les comptes-rendus figurent dans le Cahier d'Acteurs réalisé par CCI FRANCE, ci-joint.

Au-delà de l'enjeu que représente la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur en termes de mobilité du quotidien, pour lequel vous avez rencontré une délégation régionale, le réseau régional des CCI de Provence Alpes Côte d'Azur souhaite attirer votre attention sur le Contournement autoroutier d'Arles.

Nous souscrivons pleinement et sans réserve aux arguments présentés dans la dernière note de synthèse également jointe, qui rappelle les enjeux soulevés par la réalisation de ce projet d'infrastructures et co-signée par l'ensemble des acteurs institutionnels locaux.

Rappelons simplement qu'il s'agit d'une route nationale à quatre voies qui assure la liaison entre l'Espagne et l'Italie, au droit d'Arles, longeant le Centre-ville historique classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité et traversant l'un des vestiges romains les plus prestigieux en Europe, le plus grand cirque romain recensé à ce jour. Classée en route express mais faisant office d'autoroute, cette infrastructure assure en outre à la fois des fonctions de transit, dont un nombre important de poids lourds, et des fonctions d'échange local pour un très grand nombre d'arlésiens n'ayant pas beaucoup d'alternatives pour franchir le Rhône.

Les conséquences sont évidentes en termes d'impact sur la santé et la sécurité des populations locales et des visiteurs, mais aussi sur l'économie locale et départementale, notamment sur les activités logistiques qui pèsent un poids considérable dans l'hinterland direct du Grand Port Maritime de Marseille.

..!..

S'agissant d'un projet,

- dont le bilan socio-économique est extrêmement favorable,
- dont la mise en concession assure quasiment son financement privé avec une faible part de subvention publique d'équilibre,
- qui a été à chaque fois classé dans les priorités de l'Etat, lors des précédentes revue de projets (SNIT 1 et 2, Comité Mobilité 21)
- qui a passé le stade de la concertation publique art. L.300,

L'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux du territoire ne comprennent pas les raisons des retards accumulés et se mobilisent, avec Madame la Députée des Bouches-du-Rhône, Monica MICHEL et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, Stéphane PAGLIA, pour qu'Arles et les arlésiens soient enfin libérés des 45.000 véhicules jour qui ne font que transiter à travers l'agglomération.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement et celui du Président de la République et de son Gouvernement, pour une mobilité apaisée, pour une action publique efficace et volontaire, nous espérons sincèrement que la décision sera prise dans l'intérêt du Pays d'Arles, des Bouches-du-Rhône et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.



Alain LACROIX
Président CCIR PACA



Stéphane Paglia
Président CCI Pays d'Arles




Jacques Bianchi
Président CCI Var



Jean-Luc Chauvin
Président CCI Marseille-Provence



Roland Gomez
Président CCI Alpes-de-Haute-Provence



Eric Gorde
Président CCI Hautes-Alpes



Jean-Pierre Savarino
Président CCI Nice-Côte d'Azur



Bernard Vergier
Président CCI Vaucluse

PJ : 1 - Comptes-rendus - Cahier d'Acteurs réalisé par CCI FRANCE